

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2016

L'an deux mil seize, le vingt-trois mars, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de Tresson, sous la présidence de Vincent SAMSON, maire.

Étaient présents : Chantal BUIN, Michel BLOT, Didier DANGEUL, Richard MASSON, Luis POUPON, Sébastien RIBOT.

Absents excusés : Stéphane GAUDIN, José HEINTJE, Arnaud PAUMIER et Vanessa RIBOT.

Stéphane GAUDIN présent à partir de vingt-heures trente pour le vote du compte de gestion et du compte administratif du budget principal 2015 et le vote du budget primitif 2016.

Secrétaire de séance : Sébastien RIBOT.

Logements communaux : diminution de loyer et attributions

Le 12, rue des Rosiers n'a pas été loué depuis le 15 décembre 2014. De l'avis des professionnels de l'immobilier, le loyer demandé pour ce logement est trop élevé.

Après en avoir délibéré, les élus présents décident à l'unanimité de ramener le loyer mensuel du 12, rue des Rosiers à 400 € au lieu de 444,95 €.

M. Jérémy MARIE s'est porté candidat pour la location du 12, rue des Rosiers, à 400 €

Après en avoir délibéré, les élus présents approuvent l'attribution du logement du 12, rue des Rosiers à Jérémy MARIE pour un montant de 400 € au 25 mars 2016.

Mme Malika THIESSELIN s'est portée candidate pour la location du 3, rue des Lilas, à 420,86 € chauffage inclus.

Après en avoir délibéré, les élus présents approuvent l'attribution du logement du 3, rue des Lilas à Malika THIESSELIN pour un montant de 420,86 € au 15 avril 2016.

Chaque preneur devra verser à l'entrée dans le logement une caution égale au montant d'un loyer.

Création des toilettes publiques : constat d'un surcoût par rapport au devis initial

Le devis de la société BEUFILS pour l'achat et la pose des menuiseries des toilettes publiques, approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 22 avril 2015 s'élevait à 3461 €HT.

Un problème dans l'aménagement a engagé des modifications dont la commande d'un autre modèle de porte d'entrée et de fenêtre à double vantaux. Cette modification engendre un coût supplémentaire, le montant global s'élèvera à 3899 €HT soit un surcoût de 438 €HT.

Après en avoir délibéré, les élus présents approuvent à l'unanimité le nouveau devis de 3899 € HT et constatent le surcoût de 438 € HT pour l'achat et la pose des menuiseries.

Taxes directes locales : vote des taux 2016

Après en avoir délibéré, les élus présents décident à l'unanimité (sept voix) de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2016.

Les taux demeurent à 18,74 % pour la taxe d'habitation, 15,69 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 29,06 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 19,77 % pour la cotisation foncière des entreprises.

Les élus étudieront d'ici à octobre la pertinence d'instaurer une taxe d'habitation sur les logements vacants. Elle porterait sur les logements inhabités et vides de meubles depuis deux ans à la date du 1^{er} janvier 2017 et que leurs propriétaires n'ont pas cherché à mettre en location ou en vente.

Budget assainissement : approbation des comptes de gestion et administratif 2015

Après examen, les élus présents approuvent le compte de gestion du budget annexe d'assainissement de l'année 2015.

Le maire s'étant retiré, le conseil municipal est réuni sous la présidence de Michel BLOT, doyen, pour l'étude et le vote du compte administratif du budget assainissement 2015.

Après examen, les élus présents approuvent à l'unanimité (six voix) le compte administratif 2015.

En investissement,

Recettes	23 339,27 €
Dépenses	- 7 658,82 €
Excédent	= 15 680,45 €

Déficit antérieur	71 856,73 €
Excédent 2015	- 15 680,45 €
Déficit global	= 56 176,28 €

En exploitation,

Recettes	10 216,37 €
Dépenses	- 8 451,64 €
Excédent	= 1 764,73 €

Le montant de 56 176,28 € est inscrit à l'article 001 Déficit d'investissement reporté et le montant de 1 764,73 € est inscrit à l'article 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé.

Budget assainissement : vote du budget primitif 2016

Les élus présents procèdent à l'établissement et au vote du budget annexe de l'assainissement 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit.

Exploitation			
Dépenses		Recettes	
011 Achat et variation de stocks	3 200,00 €	70 Vente de produits	10 000,00 €
023 Autofinancement complémentaire investissement	53 786,38 €	77 Produit exceptionnel	56 600,00 €
042 Amortissements	8 013,62 €		
66 Charges financières	1 600,00 €		
	66 600,00 €		66 600,00 €

Investissement			
Dépenses		Recettes	
001 Solde d'exécution négatif	56 176,28 €	021 Virement de la section fonctionnement	53 786,38 €
16 Emprunts et dettes	2 400,00 €	040 Transfert entre sections	2 354,46 €
21 Immobilisations corporelles	4 900,00 €	10 Dotations fonds divers	1 764,73 €
		28 Amortissements immobilisations	5 570,71 €
	63 476,28 €		63 476,28 €

Les élus présents adoptent à l'unanimité (sept voix) le budget annexe de l'assainissement.

Budget principal : approbation des comptes de gestion et administratif 2015

Après examen, les élus présents approuvent le compte de gestion du budget principal de l'année 2015.

Le maire s'étant retiré, le conseil municipal est réuni sous la présidence de Michel BLOT, doyen, pour l'étude et le vote du compte administratif du budget principal 2015.

Après examen, les élus présents approuvent à l'unanimité (sept voix) le compte administratif 2015.

En investissement,

Recettes	148 949,79 €
Dépenses	- 51 010,25 €
Excédent	= 97 939,54 €

Dont en restes à réaliser,

Recettes	5 364,19 €
Dépenses	30 573,11 €

En fonctionnement,

Recettes	395 122,00 €
Dépenses	- 305 889,62 €
Excédent	= 89 232,38 €

Budget principal : vote du budget primitif 2016

Les élus présents procèdent à l'établissement et au vote du budget primitif principal 2016, qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit.

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011 Charges à caractère général	11 630,00 €	002 Excédent antérieur reporté	36 996,38 €
012 Charges du personnel	94 305,00 €	70 Produits des services	11 010,00 €
042 Transfert entre sections	13 330,01 €	73 Impôts et taxes	181 350,00 €
65 Charges de gestion courante	99 000,38 €	74 Dotations et subventions	154 425,00 €
66 Charges financières	10 330,00 €	75 Autres produits de gestion	21 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	56 701,00 €	77 Produits exceptionnels	5 800,00 €
014 Atténuation de produits	28 685,00 €	042 Différences sur réalisations	8 400,01 €
	418 981,39 €		418 981,39 €

Investissement			
Dépenses		Recettes	
16 Emprunts	40 350,00 €	001 Excédent investissement reporté	97 939,54 €
20 Frais d'étude aménagement bourg	11 000,00 €	040 Transfert entre sections	13 330,01 €
21 Immobilisations corporelles	47 200,00 €	10 Dotations, fonds divers	53 086,00 €
23 Immobilisations en cours	67 900,54 €	13 Subventions d'investissement	9 695,00 €
040 Transfert entre sections	8 400,01 €	16 Emprunts et dettes	800,00 €
	174 850,55 €		174 850,55 €

Les élus présents adoptent à l'unanimité (huit voix) le budget primitif principal 2016.

Prochaine réunion du conseil municipal mercredi 11 mai 2016, à 20h30.

Ont signé, les membres présents

M. BLOT, C. BUIN, D. DANGEUL, S. GAUDIN,

R. MASSON, L. POUPON, S. RIBOT, V. SAMSON